Lettres, Avis, Correspondences etc., a Padresse du Redac-

POLITIQUES, COMMERCIAUX, LITTERAIRES ET DE NOUVELLES.

VOL. XV.

MONTREAL, VENDREDI 28 NOVEMBRE 1851.

Mo. 18.

Les Prisons de Rome.

(Suite et fin.)

Une très importante question est celle de la nourriture; j'ai dû m'en occuper d'une manière toute particulière. J'ai mangé du pain, de la viande, goûté le bouillon, les légumes, le vin, l'eau, non seniement dans les cuisines. mais dans les salles; j'ai questionné les prisonniers, aucun ne m'a fait d'observations sur la nature des aliments, quelques uns m'en ont présenté sur la proportion ; c'est ce qu'on entend partout dans les prisons: nous verrous dans un instant les mesures prises pour satisfaire à de justes réclamations.

Le pain est, je ne dirai pas seulement bon, mais excellent. J'en rapporte revêtu du cachet de l'inspecteur et tel que chaque jour on en adresse à l'administration générale. M. de Girardin pourra se convaincre de la vérité de mes assertions; je l'y convie des anjourd'hui; je l'y inviterai spécialement à mon retour de Paris.

Ce pain est meilleur que celui que reçoivent les troupes : meilleur que le pain de muni tion de nos soldats.

A l'infirmerie, les prisonniers reçoivent du pain de la même nature que celui que l'on prescrire des viandes spéciales, de la volaille, des crêmes, etc.

Fournir à des hommes une nourriture choisie, mais en proportion évidemment insuffisante, serait peut-être un rassinement de cruanté à leur égard : une proportion plus grande d'aliments bons, mais plus simples, serait préférable; ici nous trouvous la qualité très bonne voyons quelle est la quantité, en mettant vienne qui voudra contester mes assertions, en regard les assertions de la Presse avec les

Chaque prisonnier reçoit les jours gras:

d'après LA PRESSE. EN RÉALITE. 16 onces tomaines (450 19 onces (508 gr. 56) de gr.) de pain, 2 onces 1-2 (56 pain, 4 onces (113 gr.) de gr.) de pain, 2 onces 1-2 (ob pain, 4 onces (113 gr.) de gr. 5) de viande pesés crue, viande pesée cuite et dont on ces (3 onces (84 gr. 75) de a séparé la graisse et 1-2 os, bouillon.

3 onces (84 gr. 75) de paire de bouillon avec 3 onces (84 gr. 75) de riz, de paire, are pesés crees une supare de paire, are pesés crees une supare de vin.

Les jours maigres:

et au sel.

Des légumes cuits à l'eau 1-2 livre (169 gr. 50) de poisson sec pesé cru. 1-2 livre (169 gr. 50) de riz on de pâte pesé cru. 1-2 livre de égumes cuits, il est viai, à cout, mais auxquels on a a-

Les prisonniers al larga n'ont pas de salade source est aussi donné chaque jour à chaque prisonnier.

Outre l'inspection journalière des aliments existe en France, les membres d'une institution charitable, fondée sous le nom de St.-Jérôme, pour la visite des prisonniers, et qui

peuvent les saire resuser et en saire délivrer, aux frais des fournisseurs, par des marchands de la ville. Malgré son mauvais vouloir contre le gouvernement des prêtres, la Presse ne préserrit-elle pas ce système à des administrations modelées toutes sur les mêmes formes en ne connaissant d'autres lois que la lettre des décisions ministérielles?

Sous le point de vue de la proportion des aliments, on trouve encore ici des dispositions fort importantes: sous la seule responsabilité de leur conscience et de leur savoir, les medecins sont juges absolus des réclamations des prisonniers, et chaque fois qu'ils reconnaissent que la proportion des aliments est insuffisante pour un individu, ils l'augmentent sans que décision.

Des réglements affichés dans toutes les parties des prisons permettent à chaque détenu de s'assurer si les fournisseurs accomplissent leurs devoirs et les mettent à même d'adresser des réclamations que l'organisation dont j'ai parle ne peut laisser inutiles.

Si l'nomme en bonne santé auquel la justice fait sentir ses rigueurs a droit à des soins, en maladie il lui en est dû de particuliers. J'ai visité, examiné dans le plus grand détail les infirmeries, et je puis déclarer hautement qu'à l'exception d'une seule, dont le corresmange partout en ville, et le médecin peut pondant de la Presse ne parle pas, c'eût été une faiblesse indigne d'un descendant des Brutus, car il s'agit de l'insurmerie des semmes (aux prisons-nouvelles), elles présentent toutes les conditions désirables de salubrité; elles sont vastes, parfaitement éplairées et aérées, fournies de bons lits. J'ai visité les pharmacies, je me suis fait représenter les médicaments, ustensiles ; j'ai vérifié par moi-même : je suis prêt à répondre à tout.

C'est ici que se placent naturellement les observations que je dois faire sur deux points très importants : l'état de l'infirmerie des femmes, dont je viens de parler, et la nature du service sanitaire dans les prisons.

Cette insirmerie est située au rez-dechaussée: elle est pen vaste, mal aérèc; plusieurs des femines qui s'y trouvaient réunies lors de ma première visite, avaient de jeu-nes enfants; on conçon que ces constitues soient toutes défavorables et que des améliorations soient indispensables à cet égard. J'ai exprimé d'une manière très absolue à ce sujet mon opinion, non seulement à M. le fiscalgénéral, mais au cardinal Antoneli. Je vou- les, les écarts, la violence de certains avocats tions ; je le fais ici publiquement, parce que débats, d'autres qui ont déserté la cause de c'est la vérité que je veux établir, non des leurs clients pour produire un scandale dans

que j'évite. En voici une prenve nouvelle : rait ici des assassinats et des crimes de tonte À chaque prison sont attachés un médecin et nature et ne permettrait pas à la verité de se et n'ont qu'une demi-mesure de vin, mais on | un chirurgien ; elle ne nomme cependant que | faire jour, par la crainte que l'on saurait imleur donne une once de plus de riz on de pâte les docteurs Valari et Bacbelli, comme s'ils primer aux témoins. pour la soupe: pais ils reçoivent du dehors étaient chargés du service de toutes les prides aliments fournis ou par les sociétés charisons, tandis qu'ils ne sont attachés qu'aux prides couvertes de vêtements) entrait autrefois tables, ou sur le fonds commun destiné aux sons nouvelles. L'un et l'antre sont profes- dans les peines disciplinaires des prisons; il duit du général Rostolan n'a jamais exiscondamnés. Du vis provenant de la même seurs à l'Université. Aux Thermes, sont le en a presque entièrement disparu, et Aucun té. professeur Lupi et le docteur Surtori ; à Saint- prisonnier politique n'y a été soumis. Michel, les docteurs Zocchi et Albidi; à Les quarante-huit kilos de chuînes que la Monte Citorio, où les prisonniers no sont que Presse prétend avoir remplacé les vingt-cinq par les agents de l'administration, comme elle déposés, le médecin des prisons-nouvelles fait que portaient les prisonniers avant la révolule service quand il devient nécessaire.

vous ne l'avez pas eru en l'écrivant... vous deviez reponsser de si hontenses assertions, les placer du moins sous la responsabilité de votre correspondant.

Ces médecins sont des hommes honorablement connus: sur six, trois sont professeurs à l'Université; chaque jour ils sont obligés de visiter la prison, et lorsque le besoin s'en sait sentir, ils renonvellent cette visite. La nature de mes travaux et de mes connaissances me permet d'émettre une opinion sur le service sanitaire, et je n'hésite pas à donner le démenti le plus absolu au correspondant de la

Au dessous du médecin et du chirurgien se trouvent comme dans nos prisons de Paris, jui que ce soit ait le droit de contrôler leur et sous le même nom d'instrmier-major, de jeunes gens chargés d'exécuter leurs prescriptions, de suire la petite chirurgie, de préparer les médicaments; ils demeurent dans la maison et ne peuvent, ainsi que l'anmônier, s'absenter que dans des conditions données.

Je pourrais citer comme remplissant ou vant reapli ces fonctions dans les prisons de Paris, des jennes gens dont i'un surtout s'est distingué dans les épreuves du concours pour l'agrégation à l'Ecole de pharmacie et par de bons travaux scientifiques. Sans avoir depareils titres, qui pourrait croire que ceux auxquels des fonctions analogues sont dévolues ici seraient assez méprisables pour mérites les épithètes que leur applique la Presse?

J'ai voulu aussi visiter les prisons militaires au fort St.-Ange, nour en faire une comparaison avec les prisons civiles; certes, il n'est personne qui ne préférat celles-ci, et surtout St.-Michel: là est véritablement la question, puisqu'il ne s'agit que des prisonniers politi-

Un volume ne suffirait pas pour réfuter toutes les assertions de la Presse; je dois me restreindre; je ne puis cependant laisser sans reponse ce qui a trait à la marche de la justice, aux peines infligées aux prisonniers, à l'action de ceux-ci les uns sur les autres, a l'eucombrement des prisons, au nombre des prisonniers dans les Etats romains, à leur mé-

lange, etc.

Ce n'est pas sur de simples rapports que sont renaus res jugements: la détense est libre; à la vérité, les débats sont secrets; les esprits droits en sont certainement à se de nander souvent si la société a beaucoup profité de la publicité qu'on leur a donnée en France ; cerlais voir, rester libre d'exprimer mes convie- dans des procès politiques, le retrait même des tes employés pour le maigre, l'impressions politiques que je veux déterminer. le sanctuaire de la justice, ne sont rien moins et le reste comme les jous La Presse ne poursuit d'autre luit que colui que favorables. La Presse ne poursuit d'autre but que celui que favorables à cette publicité, qui produi-

tion romaine, se réduisent à QUATRE livres A qui aura lu l'article de la Presse, il de- romaines (1 k. 350). Un seul individu, dans vrait rester l'impression la plus déplorable sur la prison Saint-Michel, en a été chargé; cette compte dans son sein les membres des plus le compte des médecins des prisons de Rome. mesure avait été rendue nécessaire par ses hautes familles de Rome, des prélats, des Des hommes qui méconnaitraient à ce point violences, ses excitations sanguinaires; elle avocats, etc., viennent chaque jour en sur- leurs devoirs seraient indignes du tître qu'ils n'a eu de durée que le paroxisme de fureur chaire et troublé l'office divin. veiller la nature et la proportion; leur droit portent... Confier leurs fonctions, déléguer qu'elle cut la vertu de calmer promptement.

mais vu de prison.... Nulle dissérence entre celles de Rome et les nôtres, quant à la disposition des parloirs; et quant aux permissions accordées aux parents, les mesures administratives sont analogues à celles qui régissent nos maisons de détention.

Suivant la Presse, les localités où l'on pourtrouve dans beaucoup de salles; dans tous te nulle part: les six prisonniers mort se réduisent à zero.

La Presse porte à 400 le nombre des prisonplus de 200 celui des détenus des autres priprendrait une erreur de plume qui, comme au mois d'août, de 245, divisés ainsi qu'il suit: 16 à Monte-Citorio (dépôt), 36 aux Thermes. 46 aux prisons-nouvelles et 139, au lieu des 400 de la Presse à St.-Michel.

A la même époque il y avait dans toutes les prisons des Etats romains 10,754 individus. Sur une population de près de trois millions, ce nombre ne paraîtra pas susprenan', si l'on fait attention surtout aux circonstances où se trouve l'Italie; il donne en effet ce rapport de 3,niers pour dettes et les prévenus.

Il serait sans doute à désirer que les prison niers passent être divisés par catégories. On sait tous les efforts qui sont tentés en France pour parvenir à ce résultat : les criminels politiques proprement dits ne sauraient, dans semblable? l'intérêt des gouvernements, être trop complètement séparés des autres ; dans l'impossibilité de mieux faire, le gouvernement pontifical les a du moins réunis à Saint-Michel.

Quant an hideux et ignominieux tableau moral tracé par la Presse, qu'elle en accepte la responsabilité; il ya déjà trop de mal, sous ce rapport, dans les prisons chez toutes les nations, pour qu'il coit pormie d'y apporter les reves d'une imagination fantastique; les peines disciplinaires qu'elle blâme avec tant de violence sont précisément appliquées pour de ceux qu'elle a prétendu peindre.

La Presse a pensé qu'elle n'avait qu'à citer des noms propres pont qu'on la crût sur paro-

res de Saint-Calixte ; le prétendu sauf-con-

Deux autres, dont l'un est représenté comlant pour soigner des blesses, ont été urrêtes sur tout ce qui intéresse les détenus. comme porteurs de correspondances fort impropagateurs ardents d'écrits hostiles au Couvernement.

dans l'église, avait apostrophé le prêtre en

L'employé inférieur du palais du Borgo, est tel que s'ils les trouvent défectueux, ils leur autorité à des voleurs et à des assassins.. Il semblerait que M. de Girardin n'a ja- dont la Presse sait un commissaire, est sous le

poids d'une accusation de vo! et de rapine commis à main armée.

Le chef du peuple, que personne ne voudrait s'exposer à interroger, suivant la Presse, de peur d'être frappé de l'excommunication qu'il a encourue, et qui devra des-lors, d'après elle, mourir en prison, a été interrogé par DEUX JUrait placer 10 prisouniers en renferment 20 : GES (il s'en trouvernit même pour les excomsi l'inverse n'existe pas généralement, il se muniès!) sur les vols et dévastations accompagnés de menaces, et commis dans deux ocles cas, l'encombrement signalé ne se présen- casions, au lieu appelé les Sept-Salles, qui lui sont reprochés.

Les cinq jeunes gens arrêtés pour les feux de Bengale et que la Presse représente comniers politiques renfermés à St.-Michel, et à me victimes d'une indigne supercherie, cont été arrêtés dans un lieu de réunion où étaient sons. Le talent comme calculateur de son préparés des granades et des projectifies remcorrespondant mérite d'être signalé. On com- plis de poudre de guerre destinés, nou à fêter un jour anniversaire de la République, mais dans les lettres de M. Gladstone, multiplierait l'infame gnet-apens de la porte Cavalagieri, par 10 un chiffre vrai par le déplacement au 30 avril 1850, où nos soldats ent été victid'une virgule; ici on ne trouve pas même mes de la configure que le général Oudinot cette excuse; le nombre des prisonniers était, avait ern devoir mettre dans la parete d'hommes indignes de porter une arme. Voilà le patriotisme de la Presse !.. Mais, pour me servir d'une expression triviale, elle s'est brûlée à la chandelle en citant elle-même la date. Non-seulement le tien où ces obiets out été trouvés n'est pas resté abandonne, et ce n'est pas le lendemain que l'on y a rencontré les projectiles, mais la force armée ne l'a pas quitté un instant, et les objets ont éte reconnus pour appartenir aux accusés. Le procès 584 pour MILLE, et représente les condamnés a duré deux mois ; le défenseur a pu consulpour crimes, délits on contraventions, les prison- ter autant qu'il le jugeaitnécessaire le dossier de l'affaire, et la condamnation prononcée, le Pape a réduit de moitié le temps de la prison et l'a commué en une simple detention. Le comité de salut public, le tribunal révolutionnaire ont-ils jamais fait rien de

> La Presse a bien mal choisi son exemple en racontant l'histoire de ce viciliard non pas sollicitant depuis trois mois l'autorisation de voir son fils, mais entraîne par ses filles à visiter le compable, et qui, fidèle au Souverain-Pontife, éprouva à la vue de son fils, qui s'en était fait l'ennemi, un évanouissement dont le journal tire de si fausses conséquences, et qui fut, ce qu'il ne dit pas, reconduit chez lui en

Un seul individu est devenu son dans la prison. Que pourrait-on en conclure, quand punir des faits heureusement bien différents on compare ce fait à tous ceux que l'on con-

Un mot en finissant sur la nature de la surveillance des prisons. Deux solliciteurs des le ; je la suivrai également sur ce terrain en pauvres qu'une loi récente a enfin établis en supprimant les noms, qui ne font rien à la France, sont chargés du soin de tous ceux question, et qui enveniment inutilement en qui ont besoin de leur appui. Dans chacontristant peut-être d'honorables familles. | que province d'anciennes et de récentes cons-Les deux prisonniers arrêtés, suivant la titutions apostoliques ont établi une congré-Presse, pour leurs seules opinions libérales, fai- gation composée du président de la province, saient partie de la bande de Zambianchi et de l'Evêque ou de son grand vicaire, du présont prévenus de complicité dans les meur- sident du tribunal, de l'assesseur et de deux conseillers municipaux, et elle est chligée de visiter une fois par mois chaque prison. Venten. dre chaque prisonnier, de vérifier l'état de la nourriture, des vêtements, etc. Elle a une autome ayant été retenu par le général Levail rité très étendue, et elle est appelée à prononcer

A Rome, la Congrégation de Saint-Jérôme, portantes avec les chefs de l'insurrection et dont un Cardinal est protecteur, complète cette hiérarchie toute de charité et de dévouement. An lieu de la blâmer, chacan devrait Le prétende avocat arrêté pour avoir toussé désirer voir s'établir quelque chose de semblable partout où des malheureux sont placés sous la main de la justice : car c'est bien le res sacra miser dans toute son étendue.

Scrait-il nécessaire, après cela, de répondre

FEGULLUM CONTRACTOR

LE MONTAGNARD

DEUX REPUBLIQUES.

1793-1848.

(Seconde partie==1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie. C. D. V.

CHAPITRE CINQUITIÈME.

(Suite.)

-Ma foi! mon cher duc, il vant mieux dre. prévenir que voir arriver le mal; et si en vous parlant comme je le fais, je vous méconvieille amitie Arthur, si j'en crois certaines dit pour vous taire. paroles qui m'ont été répétées, est atteint de cette folie du siècle, et rêve avec ses condisciples du quartier latin, progrès, réformes sociales; c'est co qu'on apprend maintenant à l'école de droit.

-Mon frère, interrompit le général, songez

de l'arrêter sur la pente, lorsqu'il en est en- pour laquelle il jouait sa vie le lendemain, core temps.

Le duc avait pâli. Ses traits s'étaient subitement retirés, une sneur froide et abondante mouillait son front vénérable; ses yeux et les sérieuses peusées du foyer paternel. étaient fixes et sa bouche entre ouverte, qu'agitait un fremissement nerveux, semblait sa force et toute son énergie, il lui fallait serrer murmurer ces mots:

-Mon Dicu! éloignez de moi ce calice. Le marquis lui-même sut frappe de cette attération et de la pâleur du duc De Savernay. Il hésitait à continuer.

-Ce que vous me dites aujourd'hui, murmura lentement le duc, je l'avais déjà entendu dire. Arthur, n'est-ce pas, se fait le chef d'un parti de sous qui s'enivrent de ces sausses | nésaste de notre nation, quand donc t'aura-tidées que des bouches misérables leur jettent sans cesse aux oreilles; n'est-ce pas ?... n'est-

-11 ne faut pas non plus s'exagérer le mal, balbutia le marquis qui ne savait que répon-

-Le mal est quelquesois une lâcheté! s'écria le duc, et l'on ne transige ja mais avec une tente, n'en accusez que les craintes de ma l'âchete! Parlez! parlez! vous en avez trop

Ai: même instant la porte s'ouvrit et Arthur parnt sur le seuil. Il arrivait dans un mauvais moment.

Pourquoi Arthur, après la scène de la chanmière, étnit-il venu chez le duc De Savernay? Parce qu'il était trop a gité, trop ému pour rentrer chez lui, parce que sa pensée avait besoin -Eh! mon Dieu! continua celui-ci, vant-il d'air, de mouvement, et que tout naturelle-

mieux le laisser courir à l'abîme plutôt que ment, en face de cette querelle inattendue, parler de vous devant eux. Arthur, je ne suis et votre mère qui vous regardent dans le ciel. son cœur l'avait conduit, là où, pour lui, si vite orphelin dans la vic, se résumaient toutes les affections de famille, toutes les donces joies C'est que, pour avoir tout son courage, toute la main de ce noble vicillard dont la vic avait été dévoucment et sublime résignation, et qui lern à lui. Vous oubliez que les Savernay lui avait servi de père; c'est que le bras est plus sont les plus vieux serviteurs peut être de la fort, la main plus ferme et plus habile quand royaute; la sièvre insensée qui dévore augénéreux sentiments du cour. Et, pour une brûle aussi votre sang. Vous vous étourdis- son siècle et de ne pas vouloir l'immuabilité? futile querelle, Arthur allait joner sa vic et sez comme les autres avec des mots sonores, celle de son adversaire !.... O duel! plaie et vous saites des rêves qui n'aboutissent et du vicillard est impossible à décrire. Ce n'éon banni de nos mœurs!

Arthur était bien décidé à ne pas dire à son grand père ce qui lui était arrivé.

Le vieux due releva la tête.

-Ah! c'est vous, Arthur, lui dit-il-d'une voix dont le timbre était sévère. -Oni, mon père.

quelle on le recevait l'étonnait, car, parmi les appris les évenements de la soirée, trop récents pour qu'aucun autre ait pu l'en ins-

pas content de vous.

-De moi, mon père?

-Non, Arthur, your êtes le seul qui restiez de la famille, le seul sur lequel s'appuie le nom des Savernay, et Dieu qui a donné à ma jeunesse de si cruelles et si douloureuses épreuves, ne vent pas que j'attende dans ma vieillesse calme et confiante l'heure où il m'appella garde de l'épée abrite tous ces mâles et jourd'hui cette jeunesse inactive et sans foi, dire Arthur, que de marcher avec les idées de ne penvent jamais aboutir, sachez le bien, qu'a des trahisons!

La voix du due, tout en parlant ainsi, avait | guation. pris une gravité et une accentuation qui ne lui était pas ordinaire.

Arthur De Savernay allait répondre ; le vieux due fit un mouvement de la main.

-Laissez-moi parler, reprit-il; ce n'est pas une discussion politique que je veux avec Et le jeune homme leva sur le vieillard un vous. A quoi donc sert aux jeunes gens l'éragard interrogateur. La sévérité avec la- tude de l'histoire, pour qu'ils n'y voient pas qu'il n'y a eu de noms neblement illustres et personnes présentes, nul ne pouvait lui avoir éternellement honorés que ceux des serviteurs fidèles et dévoués dont le sang s'est répandu autour de la couronne du roi? Les antres, quelques glorieux qu'ils aient fait leurs -La vicille et solide amitié du baron d'E- blasons, y ont trouve une tache au fond. etiez le chef d'un parti. pernay, le due, celle de son frère, font que les | Souvenez-vous, Arthur, qu'à côté du vieillard regarde comme de la famille, et que je puis qui vous regarde sur la terre, il y a votre père de silence.

Les désastres de notre pauvre France ne sont pas si loin qu'on ait le droit de les oublier, C'est le progrès aussi que l'on rèvait, c'est le mot liberalisme qu'on inscrivait sur son drapeau et on a abouti à la convention et à l'échafaud, et l'on a fait de la patrie un chemin où l'on jetait par milliers dans la chaux vive des trones décapités. Le progrès.... c'est le masque de l'émeute, le premier pas dans le sang .. Trahison! que tout cela, trahison!

-Est-ce trahir, mon père, se hasarda de L'expression qui passa sur la physionomie

tait pas de la colère, c'était plutôt du Jécouragement, mais du découragement sans rési--Oh! le sang du conventionnel!... mur-

mura-t-il entre ses dents, mais si bas que nul ne pouvait l'entendre, le sang du conventionnel!!..

Ses doigts qui s'agitaient froissèrent le bras de son fauteuil, puis il passa la main sur son visage.

Les personnes présentes n'osaient parler. Le général seul s'approcha du jeune Savernay et lui prit la main comme pour l'engager au silence.

-Je vois que l'on ne m'avait pas trompé, reprit le duc, en me disant qu'a l'école vous

Il y eut après ces mots quelques secondes